

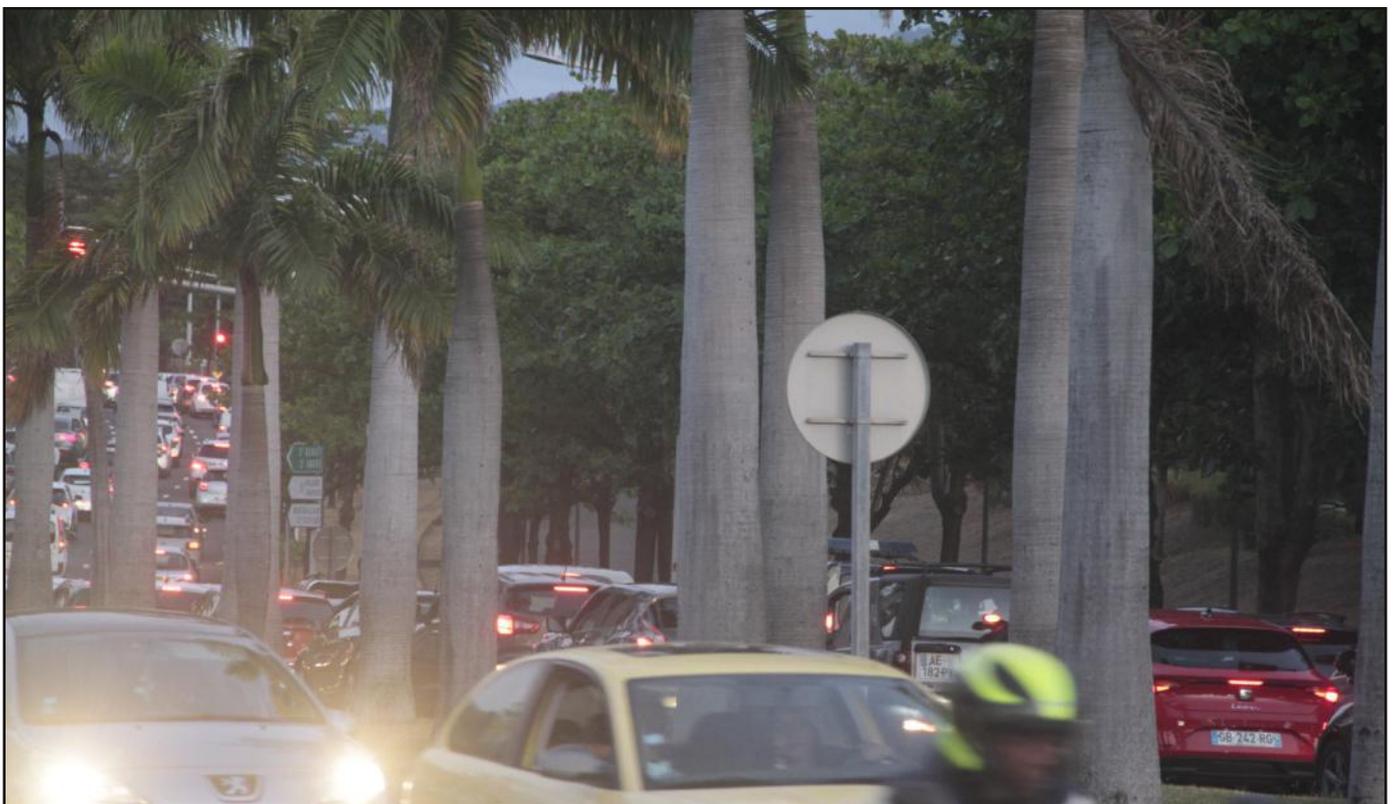
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21319 - 79ÈME ANNÉE

Des déchets non-recyclables localement et actuellement impossibles à exporter

Voitures électriques : que faire des dizaines de milliers batteries usagées à venir à La Réunion ?



Une conséquence de l'électrification du parc automobile est l'importation de batteries de grande capacité. Mais arrivées en fin de vie, ces batteries deviennent des déchets dangereux qui restent à La Réunion en raison du refus des compagnies maritimes de les transporter vers des usines de dépollution et de recyclage. Il est donc urgent d'anticiper ce problème à venir d'une part par la limitation drastique du parc automobile grâce au retour du train, et d'autre part par la création d'une usine de dépollution dans notre île, ou par celle d'une compagnie maritime réunionnaise afin que notre île puisse elle-même exporter ces déchets vers des centres de retraitement.

L'électrification du parc automobile est poussée par l'évolution de la législation. D'ici 2035 sur le territoire de l'Union européenne, la vente de voitures

thermiques neuves sera interdite, sauf pour les modèles les plus chers accessibles à la classe la plus riche, Ferrari et autres. Cela signifie que la part des voitures fonctionnant à l'électricité est amenée à augmenter progressivement jusqu'à atteindre 100 % en 2035. La Réunion faisant partie de la République française, État membre de l'Union européenne, cette législation s'applique.

Au moins 13000 batteries de moteur électrique en circulation

Cette électrification du parc automobile pose plusieurs problèmes. Celui de la fabrication de ces véhicules est bien connu. L'empreinte carbone nécessaire est bien plus importante que pour un véhicule

équivalent, sans oublier les conditions de travail insupportables infligées dans certains pays à ceux qui extraient la matière première des batteries indispensables aux voitures électriques. Il faut donc rouler plusieurs dizaines de milliers de kilomètres pour arriver à un bilan carbone équivalent à celui d'une voiture thermique qui sort d'une usine. Ce problème ne pourra être résolu que lorsque la technologie permettra de fournir au moteur électrique un dispositif de stockage ne nécessitant pas de polluer l'environnement pour être fabriqué.

Un autre problème moins connu commence à poindre : le recyclage des batteries usagées. Ces batteries ont une durée de vie limitée. Par ailleurs, lors d'un accident endommageant la batterie, bien souvent le véhicule et sa batterie sont mis à la casse, car le coût du remplacement de la batterie dépasse facilement la valeur résiduelle du véhicule.

Selon les données de l'Observatoire de l'énergie à La Réunion, 13000 voitures électriques sont en circulation, auxquels s'ajoutent les véhicules hybrides disposant d'une batterie de stockage plus petite.

Déchets dangereux stockés à La Réunion

Mais La Réunion ne dispose pas d'installation permettant de recycler ces déchets polluants. Ils doivent donc être exportés vers des pays qui sont capables de gérer ces batteries usagées. Mais, selon un article de « l'Usine nouvelle » daté du 1er août dernier, les compagnies maritimes desservant La Réunion refusent de transporter ces déchets. Même sur des véhicules neufs, les batteries peuvent être sujettes à un emballement thermique susceptible de provoquer un incendie dans le bateau. C'est pourquoi certaines compagnies ont décidé d'imposer le transport de ces véhicules dans un container pour limiter le risque de propagation de l'incendie sur un bateau en pleine mer. Ce risque est tout aussi présent pour une batterie usagée ou abîmée par un accident.

Actuellement, La Réunion compte un parc automobile surdimensionné. Ce fait est révélateur de l'impasse dans laquelle se situe La Réunion à cause d'un

sous-développement en matière de transport depuis la suppression du train. Ceci a conduit à plus de 400.000 véhicules pour une population de moins de 900000 personnes se concentrant sur une zone habitable d'à peine 1000 kilomètres carrés.

Anticiper pour éviter un problème environnemental

L'introduction de véhicules électriques se limite à les substituer à des véhicules thermiques. Autrement dit si rien n'est fait pour remettre en cause la politique des transports à La Réunion, l'application mécanique de la législation de l'Union européenne dans notre île aura pour conséquence la présence de centaines de milliers de voitures électriques dans notre île, et donc de centaines de milliers de batteries qui arriveront en fin de vie après quelques années d'usage.

Ceci rappelle l'urgence de limiter drastiquement le nombre de voitures particulières à La Réunion en faisant de notre île un pays développé en matière de transports. Cela passe par la reconstruction du train reliant les agglomérations du littoral, couplée avec une large offre de transports collectifs pour relier les gares aux quartiers excentrés.

Ceci n'empêchera pas la présence dans notre île de dizaines de milliers de voitures électriques. Il est donc tout aussi nécessaire de régler le problème des batteries usagées. Il existe deux possibilités.

La première est de créer à La Réunion une filière de recyclage et de dépollution de ces déchets dangereux pour protéger notre environnement et notre santé. Ceci pourra créer des emplois dans notre pays.

La seconde est la création d'une compagnie maritime réunionnaise afin de renvoyer vers les pays producteurs de voitures électriques ces déchets dangereux. C'est un autre moyen de créer des emplois pour les Réunionnais à La Réunion.

L'inaction risque de transformer la transition énergétique dans les transports en grave problème environnemental à La Réunion.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La Guyane absente du Sommet sur l'Amazonie sur décision de Paris

Paris a refusé de faire confiance aux élus de la Guyane pour faire entendre la voix de leur pays au Sommet sur l'Amazonie : c'est l'ambassadrice de France au Brésil qui a parlé au nom des Guyanais. Pourtant, la France ne se situe pas en Amazonie, alors que 95 % du territoire de la Guyane est couvert par la forêt amazonienne. La Collectivité territoriale de Guyane a dénoncé mardi cette situation : « on sera spectateurs des discussions qui se font dans un espace amazonien, où nous sommes situés géographiquement, mais en réalité où nous sommes complètement isolés politiquement ».

Alors que 95 % de son territoire est couvert par la forêt amazonienne, aucun représentant de la Guyane n'a participé au Sommet sur l'Amazonie organisé par le Brésil à Belem. Cette grande ville brésilienne n'est pourtant distante que de 800 kilomètres de Cayenne, capitale de la Guyane.

Ce Sommet rassemblait des États, et la République française était invitée. Le gouvernement aurait pu déléguer sa représentation à des élus de la Guyane. Cela n'a pas été le cas. Emmanuel Macron, président de la République a décliné l'invitation, et Paris a décidé que la République, et donc la Guyane, était représentée par l'ambassadrice de France au Brésil.

« On n'a encore une fois pas voix au chapitre »

Thibault Lechat-Vega, 3e vice-président de la Collectivité territoriale de Guyane chargé des affaires européennes et institutionnelles, porte-parole de la collectivité, a déploré cette situation ce mardi à France Info :

« On est vraiment dans l'incompréhension totale. D'abord parce qu'Emmanuel Macron décline l'invitation. Puis, parce que la Guyane n'est absolument pas associée à cette décision ni à cette manifestation. Nous sommes concernés par les problématiques de déforestation, d'orpaillage illégal et de reconnaissance des droits des populations autochtones. On n'a encore une fois pas voix au chapitre, on sera spectateurs des discussions qui se font dans un espace amazonien, où nous sommes situés géographiquement, mais en réalité où nous sommes complètement isolés politiquement. C'est d'autant plus problématique quand le président Emmanuel Macron utilise la position de la Guyane et de la forêt amazonienne pour avoir une voix sur la scène internationale sud-américaine. Et lorsqu'il s'agit d'être à la

table des négociations, on voit qu'il n'y a plus personne. On ne comprend pas qu'il n'y ait pas eu au moins la ministre des Affaires étrangères. »

Bientôt le référendum sur l'autonomie

Pour l'élu guyanais, la présence de la Guyane à ce Sommet sur l'Amazonie était d'autant plus importante que « la Guyane est dans un processus de décentralisation et d'autonomisation. Nous allons vers un prochain processus de consultation populaire pour savoir si les Guyanais veulent plus d'autonomie ».

A la question « En Guyane, les problématiques économiques et écologiques sont liées. Est-ce qu'elles vous semblent bien comprises, bien suivies, depuis Paris, depuis la métropole ? », Thibault Lechat-Vega répondit ceci : « Absolument pas. On a l'impression d'être une espèce de faire-valoir. En Guyane, plus de 50 % du territoire est concerné par une norme de protection environnementale. »

A contre-courant du vent d'émancipation

Manifestement, l'attitude de Paris suscite incompréhension. Pourquoi Paris ne décide-t-il pas de faire confiance aux élus guyanais pour défendre les intérêts de leur pays ?

A l'heure où un vent d'émancipation s'est levé dans les anciennes colonies intégrées à la République, des décisions et des déclarations de Paris sont à contre-courant de cette dynamique. Les propos tenus par le numéro un français lors de son voyage en Kanaky Nouvelle-Calédonie sont révélateurs d'une grave erreur d'analyse quand il déclare en substance que la population de ce pays a décidé de rester sous la souveraineté de Paris.

Le refus de confier aux Guyanais la représentation de leur pays au Sommet sur l'Amazonie montre tout le chemin qui reste à parcourir pour que les mentalités évoluent dans le sens de la modernité à Paris.

M.M.

Oté

Kossa in shoz : lobsolésanss programé

Mézami, si mi sava rode dann in diksyonèr kapitalistik sé koi, mi trouv :sa sé konm in markbézé instalé dopi lizine é ki déklansh a l'èr-ala minite prévi pou fé tonm oute laparèye an pane, pou démonte oute mèb, tèl fasson wi pèrde oute tan a sèye répar ali.

Dalone, dalon, i parétre la lanpe Thomas Edison la invanté néna pliss in syèk i kontinyé fonkssyoné zordi ankor é sé kan bande kapitalist la vi sa ké zot la désside program toute zot afèr pou mète anndan in date de fin tèl sorte ké oute trin i tonb an pane é lé pa possib réparé pou in pri normal.

Si ni romarke bien in bonpé loto koméla lé programé pou roul dizon san mil kilomète é si wi roprograme pa zot zot i tonb an pane ziska ké wi trouv lo bon garaziste kapab roprograme ali avèk in klé fourni par l'izine. Mé si ou lé blé dann la mékanik épi léléltronik i rès aou arienk pou shanj véikil bien kontan si ou la tir oute kolé dann la d'in kékshoz konmsa.

Pou kossa mi di toussa ? Pars mi antande souvan dann radio bande famiye i profite lalokassion rantré skolèr pou shanj kissoi zot frizidèr, kissoi zot télé, kissoi in laparèye toulmoune zordi i konsidère konm indispensab ; sirman dsi la mass demoune sa la pa vré, mé lé vré wi oi sé tan-si kék frizidère déviré dann bordaz shomin la porte rouvèr alor wi pé kroir demoune i sava shanj sa pou l'plézir alé oir sé par néssésité.

Toute fasson, mwin la romarké la krétik lé zot lé fassil mé pou ou wi trouv toute kalité zistifikassion. Mi poz azot in késtyon : si zot lav-linz i tonb an pane zot i fé réparé sansa zot i shanj ali . Réparé lé possib mé lé possib ossi sa i koute aou lo pri d'in nèv avèk lo danzé k'i fonksyone pyang-an-pyang é avèk in nèv sak lé sir sé ké wi agrav la polission é sa lé pa bon, pa bon ditou.

Alor kèl shoi zot i fé ? Mé lé vré lo sistèm ékonomik kapitaliste lé fé tèl fasson ké li pouss aou dann la konsomassion é a oute fasson, ou ossi, wi mète la vi lézom an danzé dsi la planète mé zot i koné toussala é mi sava pa fé azot in prèshi-présha .

A bon antandèr, salu !

Justin